



15/02/2014

Date: 23.01.2014

Time: 11.00

Communication# 01

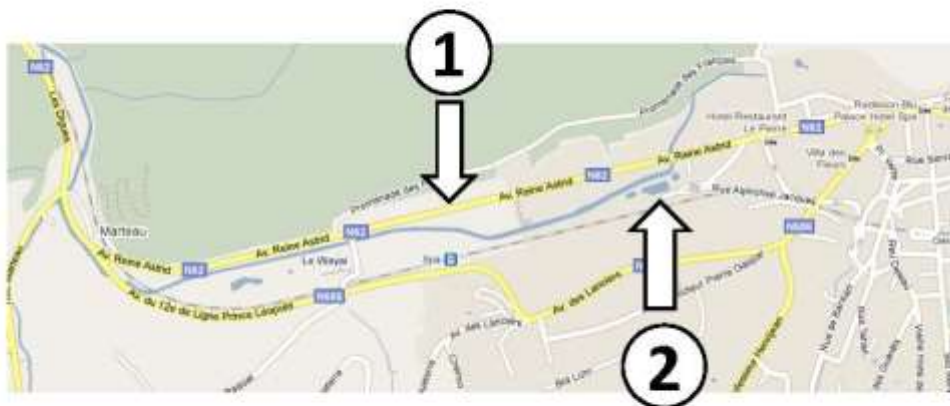
Document: 01

From: The Organising Committee  
To: All Competitors  
Cc: The Stewards of the Meeting  
The Clerk of the Course  
The Secretary of the Meeting

Classic	X	Legend	X	Legend & Classic	X
---------	---	--------	---	------------------	---

### Assistances à Spa

Suite aux débordements des éditions précédentes, des règles très strictes concernant les zones d'assistance à Spa sont mises en place.



1. Seul le côté droit en direction de Theux peut être utilisé, il est strictement interdit d'utiliser tant le côté gauche que les parkings des grandes surfaces **même avec accord des propriétaires privés**. Les contrevenants seront automatiquement évacués sur ordre de police et ce à leurs frais et verbalisés.



→



Les accès aux propriétés &/ou garages privés ainsi que les espaces devant les commerces doivent être en permanence accessibles et libérés.

L'installation peut se faire dès jeudi 13/02/2014 à 09.00 et l'évacuation doit se faire pour le 16/02/2014 à 12.00 au plus tard.

**Des sacs poubelles sont prévus, veuillez les utiliser, de nombreuses plaintes ont été déposées par le riverains en 2012 contre les agissements des équipes, à Spa plus que n'importe où ailleurs l'environnement est très sensible.**

2. Parking de la gare, suivant accord spécifique avec le promoteur/organisateur.

### **Parking remorques-trailers**

Vu les problèmes d'espaces disponibles dans les zones d'assistance, y compris l'avenue Reine Astrid à Spa, dans le but de désengorger ceux-ci, il est expressément demandé aux participants de mettre leur remorque/trailer dans la zone prévue à cet effet.

Une seule zone cette année est disponible et elle est située sur le parking de la piscine, Avenue Amédée Hesse à Spa  
GPS : 50°.29'50.35" N / 5.52'38.04" E (plan d'accès ci-dessous).





## RAPPELS

Pour la catégorie REGULARITY LEGEND :

Toutes les voitures immatriculées en Belgique doivent être en possession du carnet jaune du RACB (y compris les plaques O).

Les équipages doivent porter les sous-vêtements longs, chaussettes, chaussures, gants et cagoule homologuée résistant au feu suivant l'homologation minimum 8856-2000 FIA. Voir Annexes L du Code Sportif International. Le copilote sera autorisé à ne pas porter des chaussures et gants résistant au feu repris dans l'Annexe L du Code Sportif International. **Attention, à partir de cette édition 2014, le port du HANS® est obligatoire en catégorie Regularity Legend et les casques ayant l'homologation BS 6658-85 type A/FR seront refusés (homologation expirée)**

**L'original de la fiche d'homologation PTH ou une copie de la fiche d'homologation annexe J de l'époque devra être obligatoirement présentée sans quoi la voiture se verra considérée de 1986.**

Les commissaires techniques veilleront tout particulièrement à ces dispositions !

### **Pour les deux catégories:**

Sur l'itinéraire routier, il n'y a pas de pénalités de retard pour les 30 premières minutes par boucle (au-delà, vous devez reprendre le départ au début de la boucle suivante), dès lors veuillez respecter le code de la route et avoir le pied léger, les radars seront légions !

Les heures de convocation pour les contrôles administratifs, techniques ainsi que les entrées dans les parcs de pré-départ doivent être strictement observées, il est cette année prévu des pénalités **en points** en cas d'inobservance.



En sus il est interdit de laisser son véhicule dans le parc de départ (Parc des 7 Heures & rue du Fourneau) après les contrôles.

#### **Dépannage :**

En cas d'abandon sur le parcours et si vous avez besoin d'un dépannage, un service pour vous ramener à Spa est prévu gratuitement. Appelez le secrétariat du rallye au 04/375 97 64.

#### **Informations:**

Toutes les communications pourront être trouvées sur notre site web à :  
<http://www.racspa.be/2014/bsl2014/page.aspx?page=informations>

Il est aussi rappelé que nous avons cette année un tableau d'affichage virtuel où les additifs, décisions, ordre & heure de départ, ainsi que classements officiels seront publiés :  
<http://www.racspa.be/2014/bsl2014/page.aspx?page=tableauofficiel>

Enfin, toute décision quant à une neutralisation, annulation et communication urgente & importante vous sera communiquée pendant l'épreuve via SMS sur votre numéro d'urgence que vous aurez renseigné.

#### Annulation/neutralisation d'une RT

En cas d'annulation et/ou neutralisation d'une RT vous serez averti par SMS sur le numéro de téléphone portable d'urgence que vous aurez préalablement donné et/ou par le responsable de la RT incriminée.

L'itinéraire de déviation du départ et/ou de points intermédiaires pour se rendre à la prochaine RT figure à la fin du road-book.